



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS

11 NOVEMBRE 2024 : 106^{ème} anniversaire de l'armistice



Le Maire, le Conseil municipal et les anciens combattants vous convient à la :

cérémonie du 11 novembre

10 h 30 : Rassemblement à la mairie et dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école publique et de leurs enseignants et parents.

11 h : À la mairie.

- Remise des médailles du travail.
- Remise des prix du concours de maisons fleuries par le Comité des Fêtes.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation

Dans le cadre de cette commémoration, nous présentons à votre souvenir deux soldats Quiérysiens.

GONNET Noël Ambroise

Né le 15 novembre 1886 à Sainte Catherine (fils de GONNET Ambroise et de BONNEL Julie). Il résidait à Quiéry la Motte au moment de la mobilisation générale.

Situation militaire avant-guerre :

Il est incorporé au 8^{ème} Régiment d'Infanterie le 9 octobre 1907, il y est affecté comme Soldat de 2^{ème} classe. Il est distingué Soldat de 1^{ère} classe le 10 avril 1908, puis promu Caporal le 10 mai 1908 et Sergent le 12 octobre 1908.

Situation militaire pendant la guerre :

Noël GONNET est rappelé le 3^{ème} jour de la mobilisation du 1^{er} août. Il est arrivé au corps d'armée le 04 août 1914 avec le grade de Sergent au 8^{ème} Régiment d'Infanterie. Les 15 et 16 août, le régiment prend part à la bataille de Dinant et s'empare de la citadelle, du sommet de laquelle il arrache le drapeau allemand. Mais la retraite commence dès le 22 août, elle ramène le 8^{ème} RI jusque sur la Seine. Le régiment prendra part à la bataille de la Marne, avançant jusqu'à Reims. Puis, il se battra dans les tranchées de Ville au Bois et de Chavonne jusqu'en décembre. **Noël GONNET** est transféré le 01^{er} février 1915 au 110^{ème} Régiment d'Infanterie. Ce régiment se trouve face à Mesnil les Hurlus. Ce théâtre d'opérations n'a rien à envier aux Eparges, au Chemin des Dames, à Verdun. Durant les journées terribles de février et mars 1915, L'ordre d'attaque est le suivant, écrit en toutes lettres et en toute brutalité dans le Journal des Marches et Opérations : « **Attaquez jusqu'à complète usure.** »

Noël GONNET est tué à l'ennemi le 13 mars 1915 à Mesnil les Hurlus dans la Marne.



MERCIER André Pierre Joseph

Né le 14 mai 1883 à Hamblain-les-prés (fils de MERCIER Avylla et de BEGUE Marie). Il s'est marié avec OBRY Emérance le 03 juillet 1909 à Quiéry-la-Motte, ils ont eu 2 enfants nés à Quiéry-la-Motte : Maurice né en 1912 et décédé en 1913 et Maurice né en 1914.

Situation militaire avant-guerre :

Matricule 1062 au recrutement d'Arras (classe 1903). Il est incorporé au 33^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 09 octobre 1904. Il est arrivé au corps en tant que Soldat de 2^{ème} classe le 10 octobre 1904.

Situation militaire pendant la guerre :

André MERCIER est rappelé au 11^{ème} jour de la mobilisation du 1^{er} août 1914. Il est arrivé au 33^{ème} Régiment d'Infanterie comme Soldat de 2^{ème} classe le 12 août. Après avoir défendu Dinant puis Charleroi du 15 au 29 août 1914, le Régiment dut se replier jusque Sains-Richaumont (Aisne). Puis il participe à la bataille de la Marne en septembre avant de se voir attribuer la défense de Craonne en décembre. André MERCIER est entré à l'hôpital militaire n°18 de Châlons sur Marne le 23 décembre 1914 pour courbatures fébriles. Il meurt le 7 janvier 1915 à l'hôpital temporaire n° 8 de Châlons sur Marne de fièvre typhoïde, maladie contractée en service.



CCAS : DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL



Le colis sera distribué **le samedi 21 décembre entre 9h et 12h.**

En cas d'absence, veuillez prévenir en mairie.

Merci !

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le passage de la balayeuse aura lieu, en principe, le **Mercredi 4 décembre**

Merci de laisser l'accès libre

SPECTACLE Osartis Marquion



Dans le cadre de la Saison Culturelle, le spectacle « Together » aura lieu
le samedi 16 novembre à 20h, à la salle polyvalente Jacques Brel de Quiéry-la-Motte.

Pour s'inscrire, flashez le code ci-contre.

Une bonne soirée en perspective !



INTERDICTION DE FUMER



Très prochainement, des panneaux « interdiction de fumer » seront mis aux entrées du piétonnier de l'école. Il s'agit de préserver la santé des enfants de l'école en évitant de les confronter visuellement aux adultes qui fument à la sortie de l'école et de limiter le nombre de mégots par terre.

Nous comptons sur vous pour respecter cet arrêté. Merci !

DECHETTERIE

Horaires d'hiver de la déchetterie de Biache-Saint-Vaast : du 1^{er} novembre au 31 mars

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermeture des portes à 16h15)
- Le dimanche de 9h à 12h (fermeture des portes à 11h45)

Afin d'éviter un encombrement de la chaussée et de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins, depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes Osartis-Marquion a mis en place une collecte valorisante des encombrants sur rendez-vous. Ce service est gratuit. Rendez-vous au 0 800 10 25 35 - ou en complétant le formulaire.

<https://web.paprec.com/encombrants-rdv-cc-osartis-marquion/>